

Vote du budget additionnel de 1892. — Recettes supplémentaires, 3,948 fr. 35; dépenses supplémentaires, 3,948 fr. 35. Le Conseil adopte ses observations.

Vote du budget primitif de 1892. — M. LE MAIRE. Avant de voter, faire connaître les chiffres de l'exercice précédent, par lequel il sollicite une augmentation de traitement. M. LE MAIRE. Les chiffres de l'exercice précédent ont été publiés dans le rapport de M. LE MAIRE. Dans sa lettre de fixation il a posé une somme de 7,000 fr. M. DUBOIS. Le secrétaire de l'assemblée a demandé une augmentation de 100 fr. M. LE MAIRE. Ce n'est pas une augmentation de 100 fr. c'est une augmentation de 100 fr. par an.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

M. LE MAIRE. J'ai aussi reçu la visite de M. le curé qui demande que le conseil veuille bien s'occuper des différentes réparations qui concernent les églises de la commune. M. LE MAIRE. Je n'ai pas les ressources nécessaires. M. DUBOIS. Je vous prie de vouloir bien faire faire les réparations nécessaires.

Tramway de Bonsecours à Hergnies. — Par décret, inséré dans le Journal officiel, est déclaré d'utilité publique l'établissement de la ligne de tramway de Bonsecours à Hergnies, par Condé et Vieux-Condé, à traction de locomotives et destinée au transport des voyageurs et des marchandises.

Le parti de l'Étranger. — La cour de cassation a rejeté le pourvoi en cassation de M. l'abbé D'Étranger, condamné à mort par la cour d'assises du Nord, le 21 mai dernier.

Un accident au polygone de Douai. — Le bruit courait que le polygone de Douai avait été ébranlé par une pièce de canon qui avait manœuvré de batterie affectée. Les officiers présents, qui étaient au nombre de 200, ont été très étonnés de voir un canon de 24 centimètres se balancer sur son affût. Le canon appartenait à la 1^{re} batterie, et se trouvait dans un casernement d'un manège de mise en batterie. Un officier, qui était venu visiter le polygone, passa sur le côté gauche du thorax, on ne peut dire s'il y a fracture de côte, mais tout paraît se borner à des contusions.

Une grève à Armentières. — Les ouvriers du tissage de toiles de MM. Paul Frenaux et Desplanches se sont mis en grève jeudi à une heure de l'après-midi, réclamant une augmentation de 0,02 centimes par mètre pour atteindre les chiffres du tarif d'Armentières. Les pourparlers avec M. Frenaux n'ont pas abouti. Les grévistes sont calmés.

PAS-DE-CALAIS

Le général Billot en tournée d'inspection. — Nous avons annoncé hier la présence à Douai du général Billot, inspecteur d'armée. Le général s'est rendu à Valenciennes, où il a été reçu par le général Lottin, commandant le 1^{er} corps d'armée. Le général Billot a inspecté les troupes de Valenciennes, le 14 et le 15 courant. Le général Billot a inspecté les troupes de Valenciennes, le 14 et le 15 courant.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille THILLON CORNILLE qui, par oubli, auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Sidonie CORNILLE, décédée à Fives-Lille, le 15 juin 1892, dans sa 46^e année, épouse de M. Joseph CORNILLE, aux Convulsions, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 18 juin, à 9 heures, aux Convulsions, aux Convulsions, à Roubaix. — L'assemblée à l'église.

Les amis et connaissances de la famille CLOIREUX PÉNELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph PÉNELLE, ancien entrepreneur, décédé à Roubaix, le 16 juin 1892, dans sa soixante-dixième année, administrateur des Sacraments de notre paroisse, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 18 juin, à 9 heures, aux Convulsions, aux Convulsions, à Roubaix. — L'assemblée à l'église.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi (Belle-Isle-Tourcoing), le lundi 20 juin 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph LEBLANC, ancien entrepreneur, décédé à Roubaix, le 16 juin 1892, dans sa soixante-dixième année, administrateur des Sacraments de notre paroisse, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 18 juin, à 9 heures, aux Convulsions, aux Convulsions, à Roubaix. — L'assemblée à l'église.

Situation météorologique. — Roubaix, 16 juin. — Hauteur barométrique, 767. Température à sept heures du matin 10 degrés au-dessus de zéro. À une heure du soir 14. À cinq heures du soir 13.

TROIS EXPLOSIONS A PARIS

Dans les égouts de la rue Notre-Dame-de-Lorette

LES EXPLOSIONS DE MÉRÉDI SOIR

Paris, 16 juin. — Nous dirons tout d'abord qu'il ne s'agit point d'un accident de chemin de fer, mais d'une explosion survenue accidentellement dans les égouts de la rue Notre-Dame-de-Lorette.

SECONDE EXPLOSION

La foule qui s'était rapidement amassée devant la bouche d'égout venait à peine de s'écarter qu'une seconde explosion se produisit à 11 heures et quart. La plaque qui avait précédé la première explosion fut brisée et le feu de nouveau lancé en l'air et elle vint se briser sur le pavé de la rue.

L'EXPLOSION DE JEUDI MATIN

On croyait dans le quartier que tout était fini et que grâce aux recherches savantes faites par les électriciens envoyés sur les lieux, les habitants des maisons voisines étaient à l'abri d'une nouvelle explosion.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

— Dimanche 13 juin, magnifique concours sur Creil, 164 k. 200 francs de prix d'honneur, dont 15 prix de 10 francs et 20 prix de 5 francs, offerts par le Comité colombophile de la société « Le Pigeon Jaloux », établie chez M. Dumortier, éleveur au Bois de la Chapelle, au Pont du Presnoy, derrière le château de Boncourt, à Boncourt, par Valenciennes. Le concours eut lieu le samedi 13 juin, de 3 à 6 h. 1/2 du soir. La commission invita les amateurs à venir assister au concours. Les pigeons furent envoyés à 4 heures pour le départ. Les pigeons furent envoyés à 4 heures pour le départ.

PETITE CORRESPONDANCE

Un roubaixien. — On lit, adresse une demande à M. le garde des sceaux de la justice, de vouloir bien faire connaître la qualité de français, par application de l'article de la cour de cassation du 7 décembre 1891 (timbre 0,60) — Y joindre : 1^o Votre acte de naissance (1,20); 2^o l'acte de mariage de vos père et mère (1,80); 3^o un certificat d'extranéité (0,60).

NORD

Le renouvellement des conseils généraux. Le gouvernement incline toujours à ce que le renouvellement des conseils généraux, si toutefois le Parlement se sépare assez tôt pour lui permettre d'adopter cette loi. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin du jour de M. Gouand accepté par M. Rouvier, à la suite de l'interpellation de M. Laur.

Le renouvellement des conseils généraux. Le gouvernement incline toujours à ce que le renouvellement des conseils généraux, si toutefois le Parlement se sépare assez tôt pour lui permettre d'adopter cette loi. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin du jour de M. Gouand accepté par M. Rouvier, à la suite de l'interpellation de M. Laur.

COLLIERS DE PERLES

Quelles sont les plus grandes turques, les plus grosses perles connues et les colliers de perles les plus beaux ? Je voudrais connaître leur valeur et le nom de leurs propriétaires.

A tout seigneur tout honneur : la perle la plus curieuse, pour toutes sortes de raisons, est celle que, au XVII^e siècle, le voyageur Tavernier vendit au sultan de Perse 2,700,000 francs ! Elle provenait de Califa. Elle est toujours la propriété des souverains de la Perse.

Liman de Mascate possédait une perle de 12 carats 1/2, au travers de laquelle on voit le jour ! C'est une fantaisie qu'on peut s'offrir pour 800,000 francs.

Celle qui possédait la princesse Youssouf est unique au monde par son orient. C'est Georges de Calais qui la vendit, en 1620, à Philippe IV d'Espagne pour 80,000 ducats. Cette perle est estimée aujourd'hui près de neuf cent mille francs !

Le Pape Léon XIII tient de l'un de ses prédécesseurs sur le trône de Pierre une perle qui ne vaut pas moins de quatre cent mille francs.

À côté de ces pièces qui n'ont guère de rivales, il convient de citer le collier de l'impératrice Frédéric. Il est composé de quatre-vingt-dix perles et on l'estime six cent mille francs. Sa mère, la reine Victoria, possédait, outre le plus gros diamant du monde, le Koh-i-noor, évalué 50 millions, un collier de perles roses que le public fut admis à visiter naguère à la Tour de Londres. Ce collier valait 400,000 francs.

Le collier de Mme la baronne de Rothschild, de cinq rangs de perles, est estimé un million, et celui de la baronne Adolphe d'Alton est estimé un million. L'une et l'autre, d'ailleurs, procèdent de la même façon : toutes les fois qu'un bijoutier trouve des perles vraiment belles, il est autorisé à les lui présenter, et elles les achètent, quel que soit leur prix.

Les connaissances hésitent entre ces deux colliers et celui de l'impératrice de Russie, qui est de sept rangs, mais dont les perles sont peut-être moins aunes. Celui de la grande-duchesse Marie de Russie est de six rangs. Il a coûté neuf cent mille francs.

Lors de la vente de Mme Marie Blanc, M. Périer, achète un collier de perles 551,000 francs. On dit que sa valeur est plus grande encore.

Mlle Dosne, sœur de Mme Thiers, tient de celle-ci plusieurs rangs de perles qu'elle avait mis treize ans à réunir et qui valent quatre cent mille francs.

Après la guerre, Mme Lebreton vendit à feu Mme de Paiva, et pour le compte de l'impératrice Eugénie, le collier de perles blanches que la souveraine avait formé elle-même. Les quelques défauts qui déparaient certaines perles firent qu'il ne fut pas payé plus de cent mille francs. Nous n'avons pu savoir où se trouve actuellement ce collier.

L'impératrice d'Autriche possédait les perles noires les plus belles qu'on puisse voir. Son échin est, paraît-il, inestimable. Il est l'un des plus fameux avec l'échin de l'impératrice de Russie.

Faut-il rappeler que, l'été dernier, Mme Léonie Leblanc vendit son collier de trois rangs de perles 181,000 francs, mais que, après les incidents dont on a gardé le souvenir, elle dut le reprendre ? Son collier est un collier en chute, c'est-à-dire que les perles sont régulièrement graduées jusqu'à la plus grande d'entre elles qui est au milieu.

Miss Burdett Coutts est de ces dernières. Elle a des turques qui sont connues des amateurs et dont les moindres valent 5 à 6,000 francs, ce qui est un prix élevé en l'espèce. On cite également celles de Mme la comtesse de Paris dont l'échin est, d'ailleurs, fort beau, et celles de l'impératrice de Russie.

Dans le même ordre d'idées, il faut citer la parure d'émeraude de la Czarine. Ses parures d'alexandrite, pierre qui a le poids spécifique du saphir, et qui est verte le jour et rouge la nuit, sont évaluées dans leur totalité sept cent mille francs. Sur sa couronne est une aigle-marine de 600,000 francs.

Miss Burdett Coutts est de ces dernières. Elle a des turques qui sont connues des amateurs et dont les moindres valent 5 à 6,000 francs, ce qui est un prix élevé en l'espèce. On cite également celles de Mme la comtesse de Paris dont l'échin est, d'ailleurs, fort beau, et celles de l'impératrice de Russie.

On sait que l'excellent artiste est célèbre par ses bijoux. Elle possède entre autres choses deux solitaires qu'elle payait la bagatelle de 30,000 fr.

Disons, pour en finir avec les perles, que plus on les porte adhérentes à la peau, plus elles prennent de blancheur et d'orient. Elles en acquièrent par là même plus de valeur. Ajoutons que les perles roses sont peu recherchées et que les perles noires, parfaites de peau et de forme, sans bourrelets et sans pointes sont aussi rares que les perles blanches qui remplissent les mêmes conditions, c'est-à-dire qui atteignent la perfection.

On connaît les diamants célèbres, le Régent, le Koh-i-noor, le Sancy, etc. Mais ce que nous ne savons pas, c'est leur valeur marchande et leurs propriétaires actuels. Seul le Régent a été suivi dans ses pégrinations. Le public l'admire au Louvre où il se trouve depuis 1857. Il passe pour le plus beau et vaut 3,125,000 francs. Le Sancy vaut 500,000 fr. Après avoir appartenu à la princesse Paul Demidoff, il est devenu la propriété de sir Jamsetjee Jeejeebhoy, de Bombay. L'Ostave, acheté par le prince de ce nom par Catherine II, coûtait 2,250,000 francs, plus une rente viagère annuelle de cent mille francs. Le vendeur, nommé Satras, reçut en outre des lettres de noblesse. Ce diamant appartient aujourd'hui à la couronne de Russie.

La couronne d'Autriche possède le Florentin qui est évalué 2,600,000 francs. C'est un rajah indien qui à l'Étoile du Sud achète 4 millions. Le rajah de Golconde (patrie de notre Régent ou Pitt s'en rendit acquéreur) a dans son échin le Nizam. Il vaut 5 millions et demi !

Le Pignot, apporté de l'Inde en Angleterre par le comte qui lui donna son nom, vaut 750,000 francs. Il fut mis en loterie en 1801. Qu'est-il devenu depuis ?

Le Pacha, au vice-roi d'Égypte, coûtait 700,000 francs. C'est une belle pierre taillée à huit faces et qui pèse 49 carats.

Le Grand Mogol que le shah de Perse, son heureux possesseur, a baptisé Derjân-Nour, ou « océan de lumière », n'a pas de prix.

Le Nassak, qui pèse 82 carats 3/4 et appartient à lord Westminster, est évalué à 800,000 francs. Lui-même le payait 700,000 francs.

Enfin, le plus gros de tous les diamants se trouve à Matam, dans l'île Bornéo, où le rajah le conserve jalousement. Le gouvernement de Batavia, à qui il prit un jour fantaisie de l'acquérir, offrit deux bricks de guerre tout équipés, plus de 800,000 francs. Le rajah refusa !

Le roi Charles de Portugal possédait un beau diamant de 205 carats. L'impératrice Eugénie portait un peigne rose — qu'elle a conservé — en diamant et qui n'a pas de rival. Elle a également un métrage considérable d'une guirlande de feuilles de vigne et de fruits de groseiller abondamment admirables. L'effet de ces diamants aux lumières est éblouissant.

Lors de la vente des diamants de la Couronne, un collier de quatre rivères, chacune composée de chatons en brillants montés sur argent et formant chute, comme grosseur de pierre, depuis le chaton du milieu jusqu'à celui s'adaptant au cadenas, fut payé 183,000 francs. On nous a dit qu'il doit appartenir à une dame de la colonie américaine.

La duchesse d'Osanna, née Salm-Salm, morte récemment, avait réuni des diamants de rubis et diamants de toute beauté. La duchesse, à les porter, éprouvait d'opouvantables migraines tant ils étaient lourds !

La Czarine possédait les plus gros diamants et elle en achète tous les ans.

En France, ce sont la perle et le rubis qui ont aimé surtout beaucoup aujourd'hui. Quant au diamant, la duchesse de Doudeauville et la comtesse de Pourtalès ont mis à la mode de l'utiliser préférentiellement de la manière suivante : on passe un ruban autour du cou et on l'attache avec un nœud de rubans parsemé de diamants.

C'est, à Paris, Mme Mackay qui a les plus beaux diamants. Elle possède, en effet, un collier de deux mètres formé de pierres très bien assorties et sans un seul défaut. On l'estime... inestimable !

Les turques vraiment belles se font de plus en plus rares. Le Maharajah d'Ulepsing, ancien roi de Lahore, pensionné à Paris du gouvernement anglais, garde l'une des plus fameuses qui soient. Elle est très plate et a sept centimètres de hauteur sur cinq centimètres de largeur.

L'un des fils d'Abd-el-Kader tient de celui-ci une turquoise fétiche sur laquelle étaient gravées des légendes dictées (dit-on) par Mahomet. Abd-el-Kader, prisonnier, avait obtenu la permission de la porter avec soi. On lui attribue une valeur marchande assez importante.

Pour qu'une turquoise ait une valeur très réelle, il faut qu'elle soit de vieille roche, très épaisse et de forme aussi cabochon que possible. Les personnes malades peut-être et la pauvre bête meurt avec elles. Heureuses les femmes dont les turques sont d'un très beau bleu : elles ont belle santé et belle humeur !

Miss Burdett Coutts est de ces dernières. Elle a des turques qui sont connues des amateurs et dont les moindres valent 5 à 6,000 francs, ce qui est un prix élevé en l'espèce. On cite également celles de Mme la comtesse de Paris dont l'échin est, d'ailleurs, fort beau, et celles de l'impératrice de Russie.

Dans le même ordre d'idées, il faut citer la parure d'émeraude de la Czarine. Ses parures d'alexandrite, pierre qui a le poids spécifique du saphir, et qui est verte le jour et rouge la nuit, sont évaluées dans leur totalité sept cent mille francs. Sur sa couronne est une aigle-marine de 600,000 francs.

Miss Burdett Coutts est de ces dernières. Elle a des turques qui sont connues des amateurs et dont les moindres valent 5 à 6,000 francs, ce qui est un prix élevé en l'espèce. On cite également celles de Mme la comtesse de Paris dont l'échin est, d'ailleurs, fort beau, et celles de l'impératrice de Russie.

On sait que l'excellent artiste est célèbre par ses bijoux. Elle possède entre autres choses deux solitaires qu'elle payait la bagatelle de 30,000 fr.

Disons, pour en finir avec les perles, que plus on les porte adhérentes à la peau, plus elles prennent de blancheur et d'orient. Elles en acquièrent par là même plus de valeur. Ajoutons que les perles roses sont peu recherchées et que les perles noires, parfaites de peau et de forme, sans bourrelets et sans pointes sont aussi rares que les perles blanches qui remplissent les mêmes conditions, c'est-à-dire qui atteignent la perfection.

On connaît les diamants célèbres, le Régent, le Koh-i-noor, le Sancy, etc. Mais ce que nous ne savons pas, c'est leur valeur marchande et leurs propriétaires actuels. Seul le Régent a été suivi dans ses pégrinations. Le public l'admire au Louvre où il se trouve depuis 1857. Il passe pour le plus beau et vaut 3,125,000 francs. Le Sancy vaut 500,000 fr. Après avoir appartenu à la princesse Paul Demidoff, il est devenu la propriété de sir Jamsetjee Jeejeebhoy, de Bombay. L'Ostave, acheté par le prince de ce nom par Catherine II, coûtait 2,250,000 francs, plus une rente viagère annuelle de cent mille francs. Le vendeur, nommé Satras, reçut en outre des lettres de noblesse. Ce diamant appartient aujourd'hui à la couronne de Russie.

La couronne d'Autriche possède le Florentin qui est évalué 2,600,000 francs. C'est un rajah indien qui à l'Étoile du Sud achète 4 millions. Le rajah de Golconde (patrie de notre Régent ou Pitt s'en rendit acquéreur) a dans son échin le Nizam. Il vaut 5 millions et demi !

Le Pignot, apporté de l'Inde en Angleterre par le comte qui lui donna son nom, vaut 750,000 francs. Il fut mis en loterie en 1801. Qu'est-il devenu depuis ?

Le Pacha, au vice-roi d'Égypte, coûtait 700,000 francs. C'est une belle pierre taillée à huit faces et qui pèse 49 carats.

Le Grand Mogol que le shah de Perse, son heureux possesseur, a baptisé Derjân-Nour, ou « océan de lumière », n'a pas de prix.

Le Nassak, qui pèse 82 carats 3/4 et appartient à lord Westminster, est évalué à 800,000 francs. Lui-même le payait 700,000 francs.

On connaît les diamants célèbres, le Régent, le Koh-i-noor, le Sancy, etc. Mais ce que nous ne savons pas, c'est leur valeur marchande et leurs propriétaires actuels. Seul le Régent a été suivi dans ses pégrinations. Le public l'admire au Louvre où il se trouve depuis 1857. Il passe pour le plus beau et vaut 3,125,000 francs. Le Sancy vaut 500,000 fr. Après avoir appartenu à la princesse Paul Demidoff, il est devenu la propriété de sir Jamsetjee Jeejeebhoy, de Bombay. L'Ostave, acheté par le prince de ce nom par Catherine II, coûtait 2,250,000 francs, plus une rente viagère annuelle de cent mille francs. Le vendeur, nommé Satras, reçut en outre des lettres de noblesse. Ce diamant appartient aujourd'hui à la couronne de Russie.

La couronne d'Autriche possède le Florentin qui est évalué 2,600,000 francs. C'est un rajah indien qui à l'Étoile du Sud achète 4 millions. Le rajah de Golconde (patrie de notre Régent ou Pitt s'en rendit acquéreur) a dans son échin le Nizam. Il vaut 5 millions et demi !

Le Pignot, apporté de l'Inde en Angleterre par le comte qui lui donna son nom, vaut 750,000 francs. Il fut mis en loterie en 1801. Qu'est-il devenu depuis ?

Le Pacha, au vice-roi d'Égypte, coûtait 700,000 francs. C'est une belle pierre taillée à huit faces et qui pèse 49 carats.

Le Grand Mogol que le shah de Perse, son heureux possesseur, a baptisé Derjân-Nour, ou « océan de lumière », n'a pas de prix.

Le Nassak, qui pèse 82 carats 3/4 et appartient à lord Westminster, est évalué à 800,000 francs. Lui-même le payait 700,000 francs.

On connaît les diamants célèbres, le Régent, le Koh-i-noor, le Sancy, etc. Mais ce que nous ne savons pas, c'est leur valeur marchande et leurs propriétaires actuels. Seul le Régent a été suivi dans ses pégrinations. Le public l'admire au Louvre où il se trouve depuis 1857. Il passe pour le plus beau et vaut 3,125,000 francs. Le Sancy vaut 500,000 fr. Après avoir appartenu à la princesse Paul Demidoff, il est devenu la propriété de sir Jamsetjee Jeejeebhoy, de Bombay. L'Ostave, acheté par le prince de ce nom par Catherine II, coûtait 2,250,000 francs, plus une rente viagère annuelle de cent mille francs. Le vendeur, nommé Satras, reçut en outre des lettres de noblesse. Ce diamant appartient aujourd'hui à la couronne de Russie.

La couronne d'Autriche possède le Florentin qui est évalué 2,600,000 francs. C'est un rajah indien qui à l'Étoile du Sud achète 4 millions. Le rajah de Golconde (patrie de notre Régent ou Pitt s'en rendit acquéreur) a dans son échin le Nizam. Il vaut 5 millions et demi !

Le Pignot, apporté de l'Inde en Angleterre par le comte qui lui donna son nom, vaut 750,000 francs. Il fut mis en loterie en 1801. Qu'est-il devenu depuis ?

Le Pacha, au vice-roi d'Égypte, coûtait 700,000 francs. C'est une belle pierre taillée à huit faces et qui pèse 49 carats.

Le Grand Mogol que le shah de Perse, son heureux possesseur, a baptisé Derjân-Nour, ou « océan de lumière », n'a pas de prix.

Le Nassak, qui pèse 82 carats 3/4 et appartient à lord Westminster, est évalué à 800,000 francs. Lui-même le payait 700,000 francs.

Leon, de la marquise d'Hervey, de Saint-Denis, etc.

Ce ne sont pas les beaux bijoux ni les pierres précieuses qui manquent le plus !

CHARLES DUTREIL.

CHOSÉS ET AUTRES

On vient d'apprendre au baron de Horn la mort d'un de ses colliers de la haute Cour.

— Combien laissez-vous ? demande le baron avec intérêt.

— Vingt millions.

— Vous voulez dire quatre-vingts ?

— Non, vingt millions.

— Tiens, je le croyais à son aise.

Un pisciculteur amateur vient d'être surpris sur son balcon d'un aquarium contenant une centaine de litres. Quelqu'un lui fait observer que cela doit lui rendre beaucoup de plaisir.

Mais non, fait-il, je ne le rendrais qu'à moitié.

La science du bonheur est d'aimer son devoir et d'y chercher le plaisir.

Comtesse DASH.

L'ESPRIT D'ATROPHIE

Un pompier de Lyon faisait de la propagande un jour d'été ; il est remarqué par le maréchal Bugeaud, qui le contraind à la retraite par cette apostrophe : Tu es chargé d'éteindre le feu et non de l'allumer.

Fais ton métier ou je ferai mon devoir.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des deux mondes. — Littérature du 15 juin 1892. — I. Aller et retour, première partie, par M. Jean Rebraich ; II. La reconstruction de la France en 1800. L'école. L'insurrection publique depuis 1815. Troisième partie, par M. H. Taine de l'Académie française ; III. La fortune mobilière dans l'histoire. Les monnaies et le taux de l'intérêt, par M. le vicomte George d'Avenel ; IV. M. Camille Desmoulins, par M. Frank Harris ; V. Les origines carolingiennes de l'idéalisme contemporain, par M. Alfred Foutelle ; VI. Le projet de réforme des caisses d'épargne, par M. A. Mourou ; VII. Le calculateur Jacques Inaudi, par M. Alfred Binet ; VIII. Un historien de la monarchie de juillet, M. Thureau-Dangin, par M. le vicomte Eugène-Michel de Vogüé, de l'Académie française ; IX. Revue dramatique : Le prince d'Arce, comédie en trois actes, de M. Henri Lavedan, au théâtre du vaudeville, par M. Camille Desmoulins ; X. Chronique de la critique littéraire et littéraire ; XI. Le mouvement financier de la quinzaine ; XII. Bulletin bibliographique.

Le Tarif américain. — Vient de paraître à la Librairie Châtaignier, imprimerie et librairie centrales des chemins de fer, un tableau graphique sous ce titre : Le Tarif américain, par M. X. Chronique de la critique littéraire et littéraire ; XI. Le mouvement financier de la quinzaine ; XII. Bulletin bibliographique.

Les statistiques nous apprennent que la moyenne des décès en France, de 1850 à 1890 : 1850 à 1860, 25 pour cent ; 1860 à 1870, 28 2/10 ; 1870 à 1880, 30 2/10 ; 1880 à 1890, 31 2/10.

Parmi les légendes, nous remarquons : « Si la France et les États-Unis savaient se rapprocher, se comprendre, et réaliser leur union économique, ces deux grandes nations mériteraient le monde. »

— LÉON CHOTTEAU.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

— THOMAS DAVLEY POTTER, M. P.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Le flot de la démocratie mondiale. Je n'ai craint pas le progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles qui révoltent le monopole et le privilège sont écartés, ce flot fera et fera fortifier la condition du peuple de ce pays.

Dans les névralgies, maux de tête, c'est toujours avec les Capsules de QUINQUE et PELLETIER que l'on obtient un soulagement rapide et la guérison. Il n'est pas de même avec les nouveaux sels minéraux proposés depuis quelque temps ; l'estomac se révolte souvent et des complications du côté du cœur peuvent en résulter. Les Capsules de QUINQUE et PELLETIER ne donnent jamais lieu à de pareils accidents !

31058d

GRAND HOTEL FRASCAI

41, RUE VIVIENNE, PARIS

entre la Bourse et les grands boulevards

MAISON DE 1^{er} ORDRE

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

LOUIS QUÉNÉE

PROPRIÉTAIRE

30915 PRIX MODÉRÉS 6250

LOUIS DEGRAENE-MATHIEU

28, Rue de la Gare, ROUBAIX

OUVRAGES D'AGRÈMENT

Grand choix d'objets de fantaisie sur soie, peaux, drap, feutre, etc., tels que : Coussins, tapis, tapis, chaises, fauteuils, prie-Dieu, tabourets, lampes, services à table, chemins de table, objets de toilette, etc. Dessins et échantillons, couvertures de lits, rideaux, tapisseries, etc. Plans, bagues, etc. Nappe d'antel, Chape, chausse, auto, Laine et soie de toutes nuances. Coton. Métiers à tapisser en location.

TAPIS & TENTURES

DÉPÔT DE FABRIQUE 852825

Sirop Laroze

GRANDS DORAGES AMÈRES

PARIS, MAISON J. LAROZE, 2, rue de Liess-Bastille et date fictive les autres Pharmacies.

30559

Médecine Maladies de la Gorge de Voix et de la

Le traitement mercuriel et la tabac. — Faire usage des Pastilles de Dothan, au sel de Bethollet. La boîte, 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, agorésie, renvois, vomissements